

ACR

Les Amis des Chemins de Ronde



Journal de l'association
« Les Amis des
chemins de ronde »

Siège social :
Maison des
associations
31 rue Guillaume
Le Bartz
56000 Vannes

Directrice de la
publication :
M.-A. Échard

Mars 2019

4 €

Le littoral, j'y marche, j'y veille



Sur le sentier côtier de Plougrescant 13 mai 2018



LES AMIS DES CHEMINS DE RONDE

ACR du Morbihan

Siège social : Maison des associations 31 rue Guillaume Le Bartz 56000 VANNES
Adresse postale : Le Lomer 56760 PENESTIN
Association agréée auprès de la Préfecture du Morbihan au titre de l'environnement
Tel : 02 99 90 36 80 Courriel : acrduorbihan@gmail.com Site <http://acr56.net/>

CONSEIL D'ADMINISTRATION

| Bureau | | | Autres membres | | | |
|---------------|--------|----------|----------------|-------------|----------|---------|
| Marie-Armelle | ÉCHARD | Pénestin | Présidente | Michèle | GIRARD | Baden |
| Henri | GIRARD | Baden | Vice-président | Josette | LE GUEN | Sarzeau |
| Alain | KERJAN | Lanester | Secrétaire | Jean-Claude | MAILLARD | Vannes |
| | | | Trésorier | Michel | POTIER | Séné |

ACR du Finistère

Siège social : 31 rue Ar Mean 29870 LANDEDA
Association agréée auprès de la Préfecture du Finistère au titre de l'environnement
Tel : 02 98 32 80 05, 06 44 75 21 64 Courriel : andre.huet1@orange.fr

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Membre d'honneur : Georgia FLORIET

| Bureau | | | Autres membres | | | |
|------------|-----------|-------------------|---|--------|-----------------|-------------------|
| André | HUET | Landéda | Secrétaire général | Claude | KEROUREDAN | Quimper |
| André | FLAMAND | Loctudy | Secrét. général délégué Pays de Cornouaille Ouest ; trésorier | Yvonne | MELIN | Moëlan-sur-mer |
| Jacqueline | ROUZIC | Clohars-Carnoët | Secrét. générale déléguée Pays de Cornouaille Est | Sophie | ROLLIN-CABILLIC | Le Relecq-Kerhuon |
| Monique | LANNESVAL | Quimper | Secrétaire | | | |
| Yvonne | NICOLAS | Clohars-Fouesnant | Représente l'ASPF | | | |

JOURNAL

Directrice de la publication : Marie-Armelle ÉCHARD

Rédaction : Des membres des conseils d'administration et des adhérents des ACR du Morbihan et du Finistère, Eveline Maho, Jacques séveno.

Crédit photos : Noël Couderc, Marie-Armelle Échard, Henri et Michèle Girard, André Huet, les auteurs.

Mise en page : Michèle Girard,

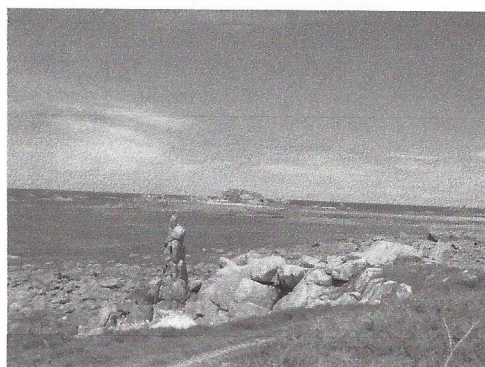
SORTIES 2019

Les sorties proposées par les Amis des chemins de ronde sont organisées par les bénévoles de l'association. Se déroulant sur des sentiers côtiers, sans difficultés particulières, elles sont accessibles à tous : chacun marche à son rythme et peut réduire, si besoin est, sa distance de parcours.

Elles sont l'occasion de découvrir l'attrait touristique de nos côtes et les activités de notre association, et aussi d'exprimer notre volonté de voir préserver les sentiers côtiers et respecter la loi Littoral.

Des circonstances indépendantes de notre volonté peuvent nous amener à modifier le lieu ou l'itinéraire des sentiers. Ne nous en veuillez pas ! Les modifications éventuelles sont annoncées par voie de presse et par courriel.

PETITES SORTIES



Plougrescant Pors Scarff

2 à 3 heures de marche (7 à 9 km) le dimanche après-midi. Gratuites et ouvertes à tous sans inscription. Amenez vos amis ! Le rendez-vous est fixé sur un parking. Pensez au covoiturage pour le rejoindre.

Il n'a pas été possible d'établir le programme 2019 des petites sorties **Cependant, des petites sorties seront organisées par les ACR et intercalées dans le programme 2019 à des dates et lieux à préciser.** En voici quelques unes :

| | | |
|-----------|--------------------------|--|
| Début mai | entre Carnac et Ploemeur | sur le sentier côtier |
| 26 mai | Pénestin (56) | Plage de la Mine d'Or, estuaire de la Vilaine, en boucle |
| 23 juin | Baden | Port-Blanc- Toulindac- Port-Blanc |
| septembre | Séné | En bord de mer |

Bulletin d'adhésion (ACR 56) à retourner avec votre règlement à l'ordre des ACR du Morbihan, à 638, route du Lomer 56760 PENESTIN

✂ _____

M. Mme Mlle M. Mme (couple) Association

NOM prénom / Raison sociale

.....

2^{ème} personne (si couple) : NOM prénom

.....

Adresse

.....

.....

Code postal Commune

.....

Tél Portable Courriel

.....

souhaite(nt) adhérer aux Amis des Chemins de Ronde du Morbihan en tant que membre :

Actif 20 € Couple ou donateur Association 25 € Bienfaiteur 40 €

A le 2019

Signature

GRANDES SORTIES

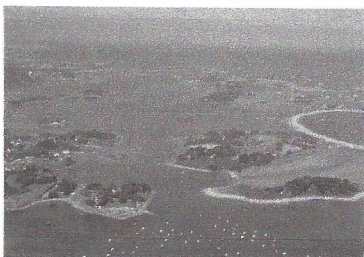
Sorties d'une journée entière. 10 à 14 km répartis entre matin et après-midi. Un parcours allégé est aussi prévu. L'acheminement du point de départ se fait en car. Prévoir un pique-nique qui peut être laissé dans le car le temps de la marche du matin. Un abri est prévu le temps du repas en cas de mauvais temps. Le car peut être rejoint en cours de journée en cas de fatigue. Ces sorties sont réservées aux adhérents. Les non-adhérents devront s'acquitter de leur adhésion au moment de l'inscription. Le prix varie de 25 à 50 € environ, selon la distance, le kilométrage, l'accès éventuel à une île

Sorties proposées par les ACR 29

| N° | Date | Lieu | Description |
|----|--------|----------------------------------|---|
| 1 | 28 /04 | Baie de Douarnenez 29) | Telgruc/mer, Le Menez Hom |
| 2 | 19/05 | Baie de Lannion (22) | Locquémeau, Le Yaudet |
| 3 | 15/06 | Cancale (35) (samedi 15 juin) | Stèle km0, De Port Picain à la pointe du Grouin |
| 4 | 7/07 | Brignogan-plages (29) | |
| 5 | 8/09 | Logonna- Daoulas (29) | |



Où et comment s'inscrire



Penvénan

L'ouverture des inscriptions est annoncée dans les quotidiens régionaux, sur le site <http://acr56.net/> et par courriel. Les réservations commencent habituellement trois semaines avant la sortie et sont closes une semaine avant. Si le nombre maximal de participants est atteint avant la clôture des inscriptions, une liste d'attente est ouverte. Si des places se libèrent, vous serez prévenus. Si le nombre de personnes en liste d'attente le permet, l'association peut décider d'affréter un second car. Toute annulation après la clôture des réservations ou toute absence sans motif sérieux pourront entraîner une retenue correspondant aux frais engagés par l'association.

| | | | | | |
|---------|----------------------|----------------|-----------|--------------------|----------------|
| Auray | M. Mme J-C. MAILLARD | 06 20 43 61 00 | Quimper | Mme M. LANNESVAL | 02 98 90 28 52 |
| Lorient | Mme M. LE TEUFF | 02 97 87 80 28 | Finistère | Mme M-C. MENETRIER | 02 98 71 11 86 |
| Vannes | Mme F. COUSTURE | 02 97 54 20 01 | « | M. A. HUET | 02 98 07 08 99 |

N'oubliez pas ... De bonnes chaussures, un petit sac à dos, de l'eau, votre téléphone, un chapeau et des lunettes de soleil ou un vêtement de pluie.

Sentiers côtiers

Les sentiers côtiers sont irremplaçables pour admirer la mer et découvrir le patrimoine naturel maritime. Pourtant il n'a pas été du tout mis en place à Crac'h et Lo-coal-Mendon où les riverains en profitent pour se barricader et son tracé comporte encore bien des lacunes dans les 64 communes du littoral du Morbihan.

A Arradon, par exemple, il n'a pas été ouvert à Quirion et à la Pointe et déjà il est refermé au Gréo et à Moréac,

A Arradon, encore, Les Amis des chemins de ronde, luttent depuis vingt ans pour recréer un sentier au Moustoir. L'association a déjà gagné de nombreuses manches devant les tribunaux mais sans progrès sur le terrain car le Préfet a légalisé la situation des riverains qui occupent le domaine public maritime. Les Amis des chemins de ronde ont donc déposé une demande en démolition de l'abri de jardin, en fait une maison d'habitation, devant le tribunal de Grande instance de Vannes. Le résultat sera connu en juin.



Défense des espaces naturels

Les Amis des chemins de ronde sont également engagés dans la lutte contre l'urbanisation extensive et la circulation automobile intensive qui en découle.

Outre sa participation aux enquêtes publiques sur les PLU et les SCOT et aux commissions préfectorales dans lesquelles elle est représentée, l'association n'hésite pas à faire appel à la justice administrative pour remplir sa mission de défense de l'environnement des communes littorales.

Ainsi :

Les amis des chemins de ronde ont déposé un recours devant le tribunal administratif contre un permis d'extension sur l'île d'Arz, dans la bande des 100 m. Cette commune n'est pas la seule à autoriser des constructions dans la bande des 100m. Avec ou sans permis, on peut constater ces dérives, par exemple à Saint Gildas de Rhuys ou à Séné.

Un lotissement de 27 lots minimum a été contesté à Belz à l'aplomb de la ria du Sac'h, classée Natura 2000 et Espace remarquable. L'association dénonce le manque de continuité avec une urbanisation conséquente. La commune prétend que la ria crée une continuité entre les maisons sur les rives de Belz et d'Etel.



Le Tour du Parc une fenêtre sur le marais va disparaître

Au **Tour du Parc**, l'association a contesté un projet de lotissement privé de 43 lots, à proximité de marais maritimes identifiés comme espaces remarquables. Le tribunal administratif lui a donné raison et la cour d'appel vient de lui donner tort. La continuité d'urbanisation existerait malgré une interruption de 200 mètres linéaires.

Cependant, au même endroit, deux autres hectares en zone Natura 2000 seront artificialisés intégralement pour une salle polyvalente, résidence seniors, zone de loisirs et aire de stationnement. L'affaire est devant le tribunal administratif.



Le Tour du Parc

Enfin, à proximité de l'étang de **Noyal**, captage d'eau potable pour les Vannetais, le maire de Theix a autorisé une Zone à construire de 40 ha pour 1000 logements en

ECHOS DU MORBIHAN

extension du bourg. Dans cette affaire, l'Association a dû contester successivement trois décisions : l'arrêté loi sur l'eau, l'autorisation environnementale, la modification du PLU. Pourtant la communauté d'agglo a constaté elle-même que la pression immobilière est trop forte à l'est du golfe.

On assiste encore sur le littoral à une surenchère à l'urbanisation, destructrice des paysages et des milieux naturels. Cette urbanisation dispersée caractéristique du littoral breton contraint à d'innombrables déplacements en voitures entre maison-travail et services. Elle est également climaticide.

Transparence

Comme suite à la loi sur la transparence administrative, la liste et les adresses des permis de construire signés par les maires sont régulièrement publiés sur le site internet de chacune des communes de Lorient Agglo. Les ACR demandent qu'ils le soient rapidement sur l'ensemble des communes du littoral du Morbihan. Ainsi chacun pourra s'informer de l'évolution de l'environnement dans sa commune.

Base nautique de Toulindac à Baden

Une concertation a été engagée entre Vannes Agglo et les Amis des chemins de ronde pour permettre à Toulindac en **Baden** la réalisation d'une petite base nautique en Espace remarquable. Puissent ce projet aller à son terme et les enfants de Vannes agglo apprendre la voile dans un environnement riche d'une biodiversité sauvegardée.



Toulindac future école de voile